

*Sarah crève
l'écran.* p. 4

*Du neuf dans
les écoles.*
p. 12

*Une percée
historique.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens



Grand format P. 8

VOTRE NOUVELLE AVENUE

Clic...



Édito.

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Sarah Wroblewski, premier rôle.
- 5 Fabrice Serrano, la force tranquille.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Lifting pour le gymnase Favier.

GRAND FORMAT.

- 8 Avenue Alsace-Lorraine, la métamorphose.

PETITS FORMATS.

- 12 Quoi de neuf dans les écoles ?
- 13 Rendez-vous aux Rencontres d'automne.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Alsace-Lorraine, l'avenue des temps modernes.

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

SERGE BUATHIER



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOURG CHANGE ET CELA SE VOIT... !

Aménagement de la rue Gabriel Vicaire, du boulevard Leclerc, du Carré Amiot, rénovation de la rue Charles Robin mais aussi extension du réseau de chauffage urbain avenues Paul Bert et de la Victoire, travaux importants sur les réseaux de l'avenue de Lyon : chacun d'entre vous a constaté l'intensité des chantiers à Bourg au cours des derniers mois.

Vous le savez, ces projets sont utiles, nécessaires pour continuer à faire avancer notre ville. Pour autant, je suis conscient que ces travaux perturbent nos déplacements quotidiens, mais aussi pendant quelques semaines l'activité des commerçants et la vie des riverains. Dans les prochains mois, la rénovation de l'avenue Alsace-Lorraine, l'aménagement des abords du Carré Amiot (place Bernard) et, à partir de mars 2018, la rénovation du boulevard Édouard Herriot dans le secteur du Pont-des-Chèvres seront les principaux chantiers pouvant induire des perturbations.

Je sais combien il est important que chacun soit informé, suffisamment longtemps à l'avance, de ces travaux pour pouvoir s'y préparer. Pour ce faire, j'ai souhaité la mise en place d'outils adaptés : réunions de concertation, information riverains, informations en ligne sur le site de la ville, communication hebdomadaire dans la presse. Ces procédures sont rappelées en permanence à tous les services de la Ville et aux gestionnaires de réseaux (gaz, électricité, etc) qui interviennent à Bourg-en-Bresse et les récents dysfonctionnements recensés en matière d'information (rue Charles Robin et avenue de Lyon) nous amènent à davantage de vigilance encore. Ce sera en particulier le cas pour la rénovation de l'avenue Alsace-Lorraine.

C'est ainsi que Bourg-en-Bresse se modernise, change et prépare l'avenir.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Thierry Baille. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *la Magazine*. **Prépresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

« Pour poursuivre cette aventure créative, nous avons monté le collectif Melting Clap »

À l'affiche du court métrage *Amir et Léa*, tourné à Bourg et à l'Île Chambod, Sarah Wroblewski a fait ses premiers pas de comédienne. Une aventure inoubliable !

Bio Express'

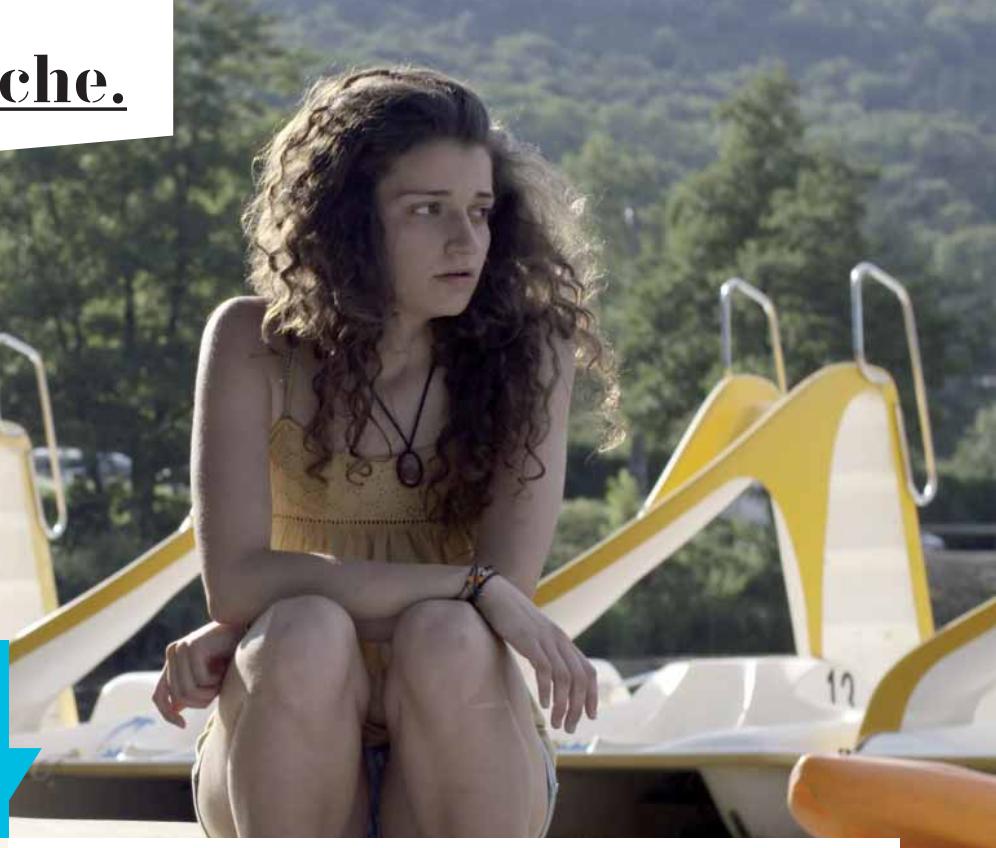
24 mars 1998 naissance à Paris xv^e

2012 arrivée à Bourg

2016 obtention d'un Bac ES préparé au lycée Edgar Quinet

Été 2016 tournage du court métrage *Amir et Léa*

25 juin 2017 projection du film au théâtre de Bourg



Sarah Wroblewski PREMIER RÔLE.

Hiver 2015. « Manon, une amie qui joue Louise dans le film, m'informe qu'une affiche annonçant un projet de court métrage a été posée dans le hall de son immeuble, quartier de la Croix-Blanche. Intéressées par l'univers du cinéma, nous nous rendons à la réunion d'information », explique Sarah Wroblewski. Une quinzaine de jeunes sont présents. « La réalisatrice burgienne, Charlène Favier, en a sélectionné huit pour participer à des ateliers d'improvisation et d'écriture », précise Sarah. En sept mois, les apprentis cinéastes analysent des films, découvrent les techniques de scénario, se familiarisent avec le jeu d'acteur et la caméra... Guidés par l'expérience d'auteur de Charlène Favier, ils coécrivent *Amir et Léa*, un court métrage où « chacun met sa patte ». Tourné du 5 au 10 juillet 2016, à Bourg et à l'Île Chambod, ce film de 22 minutes, produit par la CinéFabrique, raconte la quête identitaire de deux adolescents. « Nous avons voulu aborder des sujets forts

et trop peu représentés : l'avortement, la complémentarité sociale, le poids de la famille, la religion, mais aussi le sentiment amoureux, en nous adressant au plus grand nombre », souligne Sarah.

L'expérience a été enrichissante. Les jeunes acteurs ont dû vaincre leur stress et se serrer les coudes pour aller au bout de leur rêve. « L'équipe technique nous a aidés à faire tomber la pression. J'ai pris confiance en moi et découvert l'envers du décor. »

Des relations fortes se sont nouées et le collectif Melting Clap a été monté, avec l'ambition de rendre accessible l'outil cinéma au plus grand nombre. « Cet été, le collectif a organisé des ateliers qui déboucheront, espérons-le, sur un film », explique Sarah. De son côté, elle multiplie les courts métrages en 48 h chrono et prépare une licence 1 portail Humanités à Lyon 2. « Je cherche à intégrer une troupe de théâtre et participe à la création d'une émission sur Radio Canut ». Les projets ne manquent pas.



FABRICE SERRANO LA FORCE TRANQUILLE

Fabrice Serrano a commencé le basket à 6 ans à Bron. Après avoir joué au Jet Lyon Croix-Rousse, il arrive à Bourg en 1994, tout en achevant ses études de STAPS à Lyon. Sa rapidité et sa vivacité l'imposent au poste de meneur de jeu. Il sera de toutes les montées de la JL en Pro B puis en Pro A, hormis une saison passée à Besançon. En 2004, le joueur prend sa retraite. « L'entraîneur Fred Sarre me confie la préparation physique de l'équipe Pro puis le centre de formation », souligne Fabrice Serrano qui continue de se former. Recruté en 2007 à l'ASVEL, il gère pendant 7 ans le centre de formation et la préparation physique du club, avant de monter sa société de développement sportif Step Up qui lui ouvre de nouvelles opportunités, notamment avec l'équipe nationale de Tunisie. De nouveau préparateur physique de la JL, Fabrice Serrano a repris les entraînements le 9 août dernier. Avec la force tranquille qu'on lui connaît, il continue de vivre sa passion pour le basket. En équipe Espoir à la JL, son fils Théo marche sur ses pas.

SERGE BUATHIER



LAURENCE POBEL ET CORALIE COULON « STARS » DANS LEUR MÉTIER !

CHRISTELLE MOIRAUD

Laurence Pobel est esthéticienne à Bourg depuis 1982, installée depuis 12 ans au n°100, boulevard de Brou. « J'ai toujours accueilli des stagiaires, mais l'an dernier, j'ai pris pour la première fois une apprentie, Coralie, pour lui permettre de passer son CAP d'esthétique », précise Laurence.

« La particularité est que Coralie est malentendante à 80 %. Elle était une de mes clientes et j'exposais ses œuvres dans mon salon, car elle est peintre. Nous avons immédiatement trouvé un mode de communication : un peu d'écriture, de langue des signes et surtout une vraie fusion dans le travail. Coralie est passionnée par le métier et déjà très professionnelle », s'exclame Laurence avec un grand sourire. La Chambre des Métiers a inscrit le duo au concours « Stars et métiers » et le jury a été séduit. « On a remporté un film publicitaire pour le salon qu'on a tourné en juillet. Une surprise qui couronne cette belle expérience ». Coralie cherche à présent du travail et elle attend un heureux événement !



PHILIPPE SAIZ UNE PASSION QUI BOURDONNE

Le mot : abeille

Sur le Champ de Mars, le rucher pédagogique de la Ville est géré par le Syndicat d'apiculture de l'Ain dont fait partie Philippe Saiz qui, tel un cosmonaute avec sa combinaison blanche et ses pas mesurés, déambule parmi les ruches. « Dans cette ruche, les abeilles sont un peu énervées, car je viens de finir une animation avec des enfants et on les a déjà dérangées. Ici, on assure le suivi des six ruches, on récolte le miel et on organise des animations pour le grand public et les scolaires ». Avec sa passion chevillée au corps, nul doute que Philippe Saiz sait transmettre aux petits et aux grands les secrets des ruches et du miel. « Les enfants sont naturellement curieux même si certains sont un peu effrayés. On leur explique comment fonctionne une ruche, le rôle de la reine, comment est fabriqué le miel. On leur dit aussi que l'abeille ne pique que quand elle se sent en danger. » Il n'est pas rare que des passants s'approchent quand l'apiculteur s'occupe des ruches et c'est toujours avec plaisir qu'il répond à leurs questions. Installé au printemps 2016, le rucher a donné près de 300 kg de miel cette année.

CÉLINE CROCIANI

Géolocalisés.



LIFTING COMPLET POUR LE GYMNAZE FAVIER

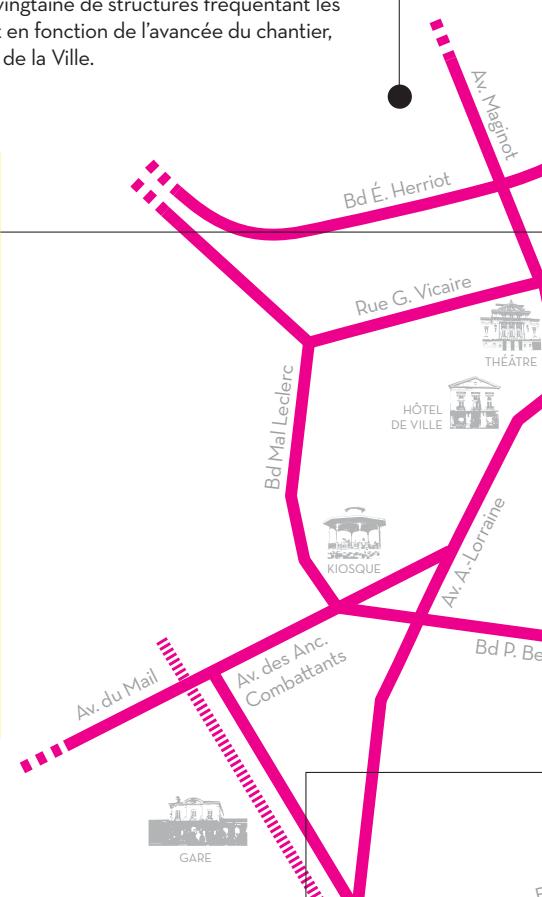
Débutée en juin, la rénovation du complexe sportif Claudio Favier, construit en 1976, sera achevée à la rentrée scolaire 2018. D'importants travaux d'efficacité énergétique seront réalisés : remplacement des menuiseries, isolations des façades par l'extérieur, réfection de la toiture... Cette rénovation permettra à la ville d'économiser 15 000 € par an sur sa facture énergétique. Le site sera également mis en accessibilité et ses espaces intérieurs repensés. Il sera ainsi possible d'accéder à la tribune visiteurs sans avoir à passer sur les terrains. Durant ces travaux d'ampleur qui se déroulent en site occupé, la vingtaine de structures fréquentant les lieux sont relogées en alternance et en fonction de l'avancée du chantier, dans d'autres équipements sportifs de la Ville.

170 PLACES POUR MIEUX PROFITER DU CENTRE-VILLE



Une course à faire en centre-ville ? Un papier à déposer dans une Administration ? Pour permettre aux automobilistes de stationner facilement à proximité du centre-ville, le temps de se rendre dans les commerces, le parking Marché couvert et ses 170 places gratuites pendant 2 h a été créé (de 9 h à 19 h, du lundi au samedi. Au-delà des 2 h gratuites, 1 €

le ¼ d'heure). Plus de 2 000 places restent gratuites sur le Champ de Foire pour le stationnement de plus longue durée.



UN CENTRE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES TENNISMEN

Le Stade Jacques Porte a bénéficié d'une restructuration qui lui permet d'être plus fonctionnel et conforme aux recommandations de la Fédération française de tennis. Ainsi, deux courts ont été couverts et 120 m² d'annexes ont été créés avec des salles d'enseignement à la façade vitrée pour permettre la visualisation du jeu, des vestiaires, des rangements et un espace réceptif. À noter : l'ensemble du centre est équipé d'un éclairage économique LED. Un accès au bâtiment depuis la rue du Cordier a également été aménagé. Coût des travaux : 943 000 € (financement Ville et subventions Conseil départemental et Région Auvergne-Rhône-Alpes).

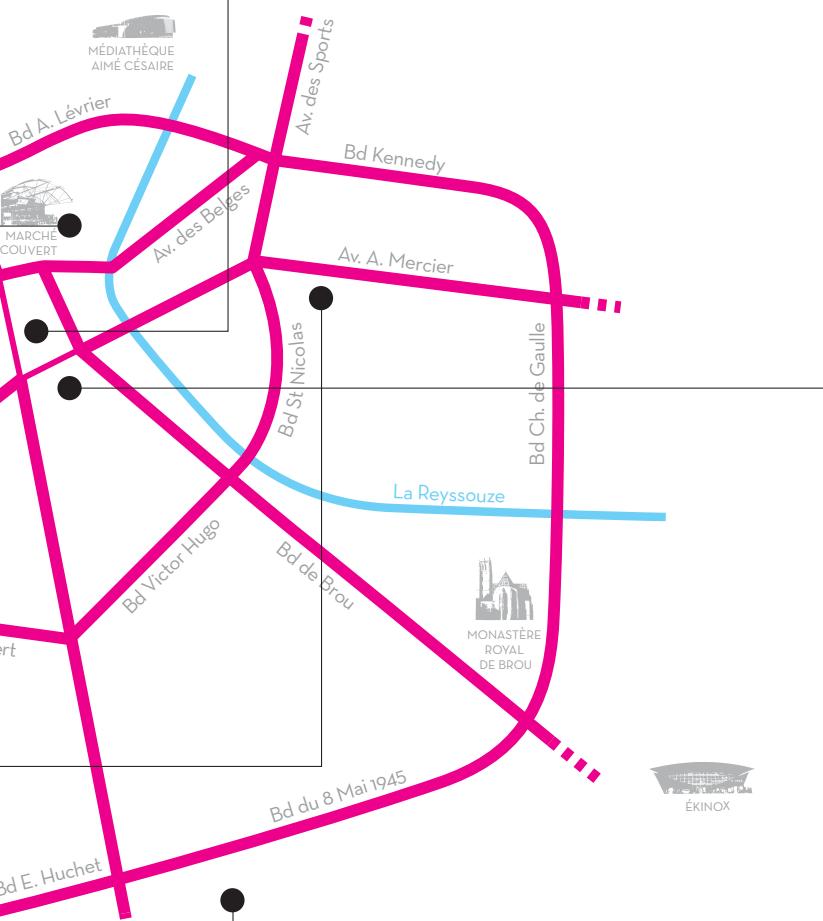




DÉCONSTRUCTION DU COLLÈGE AMIOT

La spectaculaire déconstruction de l'aile nord du collège Amiot a débuté le 21 août. Pendant ce chantier qui se terminera fin septembre, le site est fermé et le stationnement interdit aux abords du bâtiment.

Dans la foulée suivront les travaux de construction du conservatoire de musique à rayonnement départemental et le lancement des aménagements des espaces publics. Des jeux musicaux ont été choisis pour agrémenter le parvis du conservatoire.



DE NOUVEAUX VESTIAIRES AUX VENNES

À la suite de la destruction par un incendie des vestiaires du stade de foot des Vennes, en avril dernier, les footballeurs ont trouvé refuge dans les vestiaires du rugby et du gymnase des Vennes. Dès que les démarches seront achevées auprès de la compagnie d'assurance, la Ville installera, à proximité du local incendié, deux modulaires qui serviront de vestiaires,

pour un montant de 100 000 €. Parallèlement, la Ville lancera la reconstruction des vestiaires Mouthier, qui devrait être achevée courant 2018. Bâtis à l'identique, ils seront complétés par un espace buvette. Enfin, les vestiaires hexagonaux seront remplacés. Une étude est lancée, ils devraient être opérationnels courant 2019.

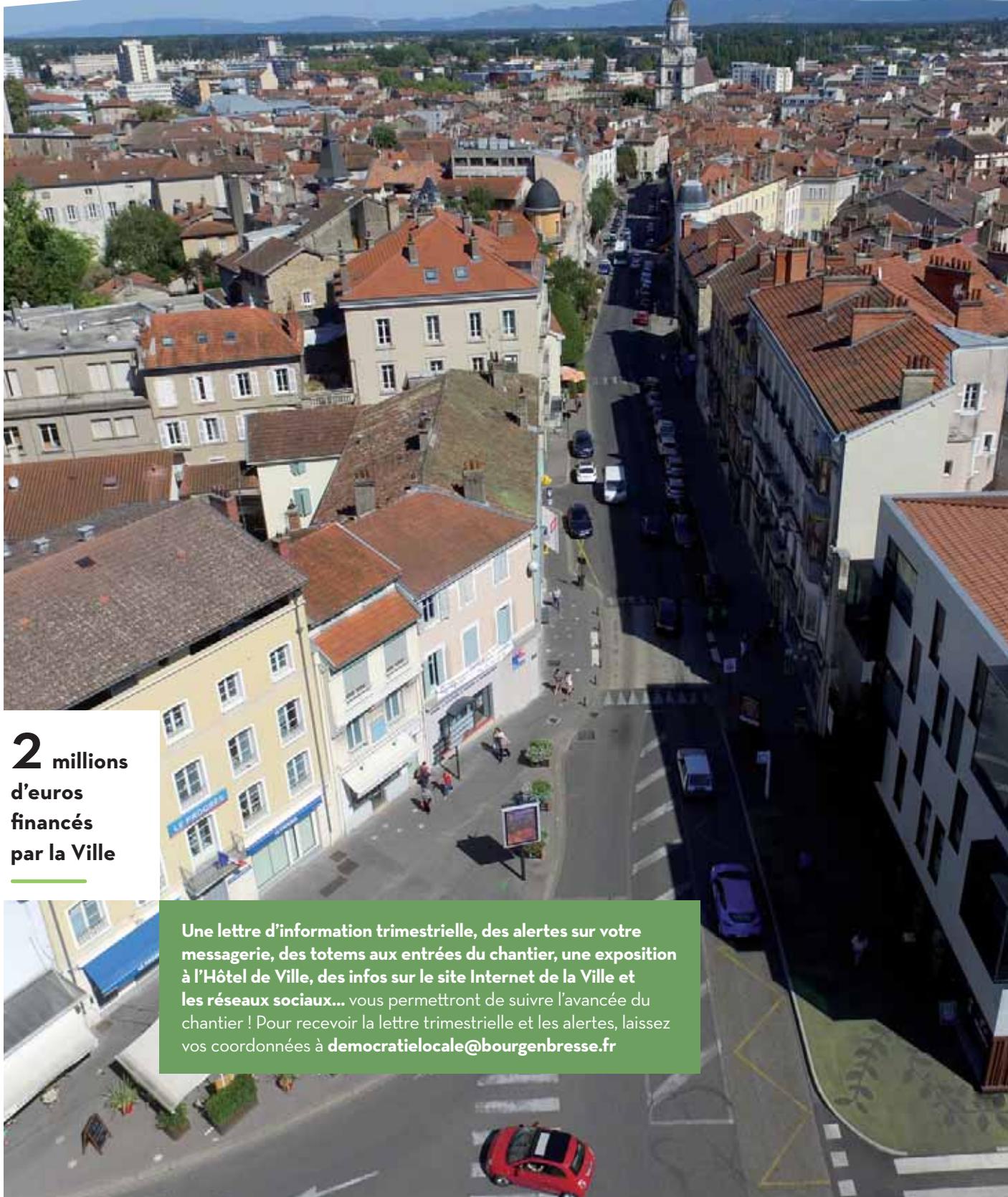


La place des Bons-Enfants en mode été

Cet été, la place des Bons-Enfants a pris ses quartiers d'été avec une décoration colorée propice à la détente. L'occasion de retrouver le mobilier en palette du jardin éphémère de 2016. Les adeptes des échecs ont pu chaque samedi s'adonner à cette activité sur l'échiquier géant et les amateurs de pétanque ont pu se retrouver autour du double terrain pour de belles parties sous le soleil. Sans compter les terrasses ouvertes sur la place, l'aire de jeux et les jets d'eau pour les plus jeunes.



Grand format.



2 millions
d'euros
financés
par la Ville



Une lettre d'information trimestrielle, des alertes sur votre messagerie, des totems aux entrées du chantier, une exposition à l'Hôtel de Ville, des infos sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux... vous permettront de suivre l'avancée du chantier ! Pour recevoir la lettre trimestrielle et les alertes, laissez vos coordonnées à democratielocale@bourgenbresse.fr



Avec la grande percée de l'Alsace-Lorraine en 1895, Bourg est entrée de plain-pied dans la modernité (cf. p. 16-17 *Ça, c'était avant*). Cent vingt ans après, la physionomie de l'avenue n'était plus adaptée à la ville et aux usages d'aujourd'hui. La « belle endormie » avait besoin d'une cure de jouvence qui débute cet automne.

Avenue Alsace-Lorraine

LA MÉTAMORPHOSE

Interview



**JEAN-FRANÇOIS
DÉBAT**
**MAIRE DE BOURG-EN-
BRESSE ET PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU
BASSIN DE BOURG-EN-
BRESSE**

Pourquoi réaménager l'avenue Alsace- Lorraine ?

Si le charme de cette artère a traversé les siècles, aujourd'hui, l'avenue n'est plus en adéquation avec les besoins : problèmes de circulation, manque d'espaces pour les cyclistes et les piétons... Sa restructuration se fera en plusieurs phases, du square Joubert à la place de l'Hôtel de Ville. Nous profiterons de ce chantier pour rénover la médiathèque Albert Camus et pour donner plus de visibilité à l'Office de tourisme.

Comment ce projet a- t-il été imaginé ?

Étant donné le lien viscéral qu'entretiennent les Burgiens avec l'avenue Alsace-Lorraine, son aménagement a été placé sous le signe de la concertation.

Du 2 novembre 2015

au 11 janvier 2016, une e-concertation a été organisée : 672 habitants, commerçants ou usagers de l'avenue ont répondu et fait part de leurs suggestions. Un record de participation. Ces contributions nous ont permis d'élaborer des scénarios d'aménagement qui ont été soumis aux commerçants et aux riverains lors d'ateliers et d'une réunion publique en mars dernier.

Alors que le chantier

commence, les Burgiens

pourront s'informer

en temps réel de son

avancement (cf. p. 8).

Quels sont les grands principes de cet aménagement ?

En premier lieu, il était impératif d'apaiser les déplacements sur cet axe très fréquenté. Actuellement, le trafic de transit représente 50 % des flux de

circulation. Pour limiter le nombre de véhicules qui traversent l'avenue sans s'y arrêter, des aménagements seront réalisés, permettant une meilleure cohabitation de tous les modes de déplacement et la sécurisation de la circulation.

En second lieu, l'ambition du projet est de renforcer l'attractivité commerciale et d'améliorer le cadre de vie.

Ainsi, nous élargirons les trottoirs pour faciliter la déambulation des chalands, nous conforterons les terrasses, créerons une piste cyclable remontante et une zone 20 km/h pour apaiser la circulation automobile. À terme, l'avenue Alsace-Lorraine regagnera de la verdure, grâce à de nouveaux massifs et à de nouvelles plantations.

Grand format.



THIERRY BAUILLÉ

ATTENTION TRAVAUX

Pendant le chantier, la circulation bus sera détournée. Le sens de circulation descendant de l'avenue sera conservé et des déviations mises en place pour le sens montant. Le stationnement sera neutralisé.



www.tub-bourg.fr
www.bourgenbresse.fr

① UNE CIRCULATION SECURISEE

Allant du square Joubert à la place de l'Hôtel de Ville, une zone de rencontre 20 km/h sera créée pour pacifier la cohabitation de tous les modes de déplacement. Dans cette zone, les automobilistes devront laisser traverser les piétons en tous points de la chaussée.

Les deux sens de circulation automobile seront maintenus sur l'avenue. En revanche, quelques rues verront leur sens inversé : rues Edgar Quinet, de l'Étoile, Docteur Ébrard, Teynière, Lalande et Clavagry. La rue d'Espagne deviendra, elle, une impasse accessible en voiture par le haut.

② LIMITER LE FLUX DE TRANSIT POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VOIRIE

Pour limiter le flux de transit (cf. interview de Jean-François Debat p. 9) et pour redonner de la place aux piétons, les trottoirs seront élargis. Mis au même niveau que la chaussée, ils seront séparés de la circulation automobile par des plots ou des arbres. Des plateaux piétonniers traversants seront installés aux intersections.

③ PLUS DE PLACE POUR LES CYCLISTES

Distincte du cheminement piéton, une piste cyclable sera implantée côté square Lalande, dans

le sens montant de l'avenue. Elle sera matérialisée par un revêtement de couleur et séparée de la chaussée par des plots. Dans le sens descendant, les cyclistes continueront à partager la chaussée avec les automobilistes. Ils disposeront de 40 places de stationnement.

④ UN STATIONNEMENT REPENSE

Les places de stationnement vont être redéployées. L'avenue Alsace-Lorraine comptera 92 places (112 aujourd'hui) ; 10 seront créées place Pierre Goujon et 15 sur le terrain de l'ancien Four Bâgé.

⑤ UNE ESCALE TRÈS NATURE

Les terrasses prendront leurs aises et le végétal gagnera du terrain. De la brasserie du Français jusqu'à Biocoop, un alignement d'une quinzaine d'arbres sera planté. Une dizaine d'arbres seront également installés au fil des platebandes de vivaces longeant l'avenue.

⑥ UN SQUARE OUVERT SUR LA VILLE

Le square Lalande sera libéré de sa clôture côté avenue, permettant aux piétons de le traverser plus aisément ou d'y faire une pause. Les enfants ne sont pas oubliés : l'aire de jeux sera refaite. Imaginée en concertation avec les assistantes maternelles, elle privilégiera les matériaux durables (bois...). Semi-



THIERRY BAILLE

fermée, elle sera entourée de gradins béton offrant des assises. Dédiée aux petits, elle comportera des barres à ressort, des toboggans, un mur d'escalade.

7 UN CADRE DE VIE EMBELLI

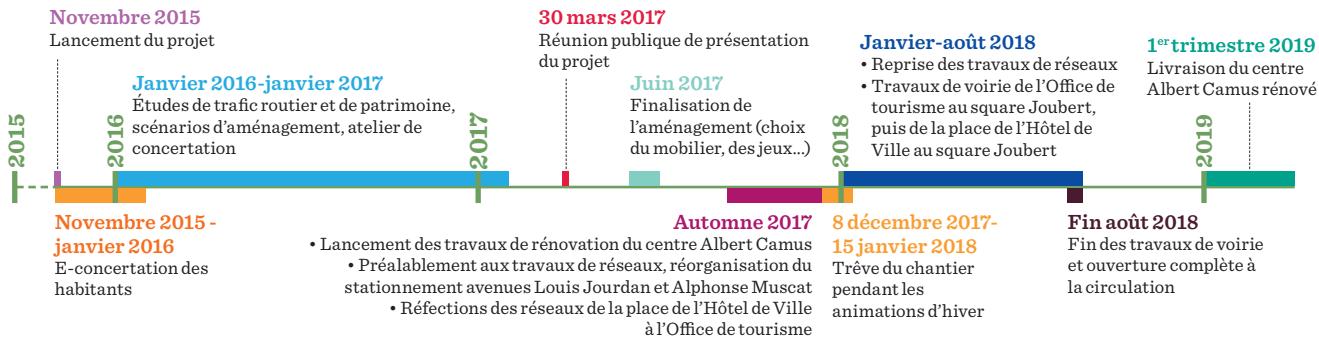
L'éclairage passe au LED, permettant d'importantes économies d'énergie. Les lampadaires existants seront conservés et des éclairages complémentaires viendront valoriser les façades de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel de Bohan, de l'espace Camus... Dans le square Lalande, des colonnes lumineuses magnifieront les arbres et le monument.

Le style du mobilier urbain ancien (vert foncé) est conservé : corbeilles à papier, bancs, potelets, stationnement vélo... Côté matériaux, le béton et la pierre de Comblanchien valoriseront la nouvelle perspective de l'avenue.

8 UN CENTRE ALBERT CAMUS RAJEUNI

Le site Camus, qui accueille la bibliothèque et l'Office de tourisme, va être restructuré. Deux entrées distinctes seront créées, la façade restaurée et mise en valeur, les espaces intérieurs vieux de 40 ans rénovés et mis en accessibilité grâce à des ascenseurs. Finalement, une médiathèque moderne verra le jour. L'Office de tourisme sera agrandi et doté de plus de vitrines sur l'avenue. Coût : 1,2 M€ financé à parts égales par la Ville et CA3B.

L'entrée de la bibliothèque Camus se fera à l'angle de la rue Lalande, où un parvis sera aménagé. Connecté au wifi et doté d'une esplanade d'animations et de gradins, il sera surmonté d'un massif fleuri qui variera au fil des saisons.



Petits formats.

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

Cette rentrée, 3 615 élèves ont repris le chemin des écoles publiques burgiennes. « Deux ouvertures de classes sont à noter en maternelle à Péguy et à Daudet et une fermeture en maternelle aux Dîmes. Comme chaque été, les services de la Ville ont profité des vacances pour mener des travaux dans les groupes scolaires », explique Nadia Ouled-Salem, maire-adjointe à l'Action éducative et périscolaire.

À l'école Daudet, les toits-terrasses de l'élémentaire ont été isolés et les sols de la maternelle refaits (182 000 €). L'école de l'Alagnier a bénéficié de travaux d'isolation thermique de la façade, de rénovation de peintures, de plafonds, d'électricité ; la cour de l'élémentaire et le plateau sportif ont également été refaits (287 000 € au total). Des volets roulants et des stores motorisés ont été installés dans les écoles élémentaires Parant et Peloux (44 000 €). L'école élémentaire des Vennes a vu, elle aussi, ses peintures rafraîchies (10 500 €) et, d'ici la Toussaint, les sols seront changés à la maternelle des Arbelles.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le chantier de rénovation énergétique de l'école Saint-Exupéry (1,9 M€ sur 8 ans) s'est poursuivi cet été avec la création de nouvelles ouvertures apportant de la lumière, l'agrandissement du toit, l'installation de panneaux solaires, l'amélioration de la ventilation des classes et du restaurant scolaire... L'isolation thermique de la façade se poursuivra cet automne. « Le tout pour réduire de moitié la consommation énergétique de l'école », souligne l'adjointe. Par ailleurs, l'entrée de l'école a été réorganisée pour aménager un bureau de direction. Un nouvel espace pour le restaurant scolaire et une classe musique ont été créés ; les déménagements auront lieu ultérieurement.

« L'inscription en ligne sur le site de la Ville pour la restauration et les accueils périscolaires, testée avec succès aux Dîmes et aux Vennes, se déployera d'ici juin 2018 dans toutes les écoles », annonce l'élu.



SERGE BUATHIER



SERGE BUATHIER

Vos idées pour la Fête des Lumières ?

Les associations burgiennes souhaitant participer à la Fête des Lumières samedi 9 décembre doivent remplir un formulaire, téléchargeable sur le site de la Ville www.bourgenbresse.fr ou disponible à la mairie, il est à retourner avant le vendredi 13 octobre. De même, la Ville offre un sapin aux associations qui souhaitent participer à la 4^e Forêt des associations au square Lalande. Là encore, un formulaire est disponible sur le site et à la mairie, il est à remplir avant le 13 octobre.

⊕ Service Relations extérieures de la Ville, Anne-Lise Morel :
04 74 45 72 03
[\(morelal@bourgenbresse.fr\)](mailto:(morelal@bourgenbresse.fr))

Cap sur les prochaines vacances !

Pour les 12-17 ans, le Centre de loisirs jeunes propose du 23 au 27 octobre prochain des activités pour les vacances de la Toussaint : journée Halloween à Walibi, patinoire, trampoline Park, tournoi de volley en nocturne... Inscriptions de 14 h à 18 h le mercredi 18 et le vendredi 20 octobre au service Action sportive, 5 bis, avenue des Belges à Bourg : 04 74 45 70 22.

⊕ www.bourgenbresse.fr
Facebook et Instagram Ville



FOTOLIA

4 quartiers, 4 dates

La Quinzaine citoyenne revient du 11 au 19 octobre. L'occasion pour les Burgiens de s'informer sur les projets en cours et à venir, mais aussi de s'exprimer et d'interroger l'équipe municipale. Rendez-vous à 18 h 30 :

- mercredi 11 octobre, quartier de la Citadelle ;
- vendredi 13 octobre, quartier de la Reyssouze ;
- mercredi 18 octobre, quartier des Arbelles ;
- jeudi 19 octobre, quartier Peloux-Mail.

 www.bourgenbresse.fr

Une crèche très écolo !

La crèche du Peloux a bénéficié cet été de travaux de rénovation à hauteur de 28 200 € : changement de luminaires pour passer en LED, isolation du plafond en laine de chanvre et amélioration acoustique des salles d'activité... pour le confort des petits et des agents.



ANNAIS CHENDER

Seniors

RENDEZ-VOUS AUX RENCONTRES D'AUTOMNE

Du 2 au 8 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, la Ville de Bourg organise ses traditionnelles Rencontres d'automne. Cette 7^e édition réunira une trentaine de partenaires municipaux, associatifs et institutionnels qui dispenseront des informations à destination des seniors valides ou en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. La santé, l'habitat, les loisirs... tous les aspects de la vie quotidienne seront abordés au fil des stands.

ET D'AUTRES TEMPS FORTS...

Pensez dès maintenant aux fêtes de fin d'année en vous inscrivant au banquet ou au colis de Noël du lundi 9 au vendredi 20 octobre à l'Hôtel Marron de Meillonnas, rue Teynière (salle Land Art). Cette année, le banquet de Noël des retraités burgiens aura lieu le jeudi 7 décembre à midi à Ainterexpo.

Les six clubs de retraités de la ville et le Groupe Loisirs Retraités ont repris leur activité le 11 septembre dernier. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire auprès du club de son quartier. De même, les sorties pédestres se déroulent les jeudis après-midi de septembre.

 Service des Aînés et des Personnes handicapées, Maison sociale, 2 bis, rue Charles Jarrin : 04 74 42 45 70 - www.bourgenbresse.fr

Petits formats.

Déclarez vos ruches



Tout apiculteur doit déclarer ses ruches dès la première colonie d'abeilles détenue.

Une obligation annuelle à effectuer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre sur le site :

mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Service d'assistance aux déclarants : 01 49 55 82 22



SERGE BUATHIER

MOBILITÉ : DONNEZ VOTRE AVIS !

Les habitants du centre-ville ont parfois des difficultés à stationner leurs vélos à leur domicile. C'est pourquoi la Ville va tester début 2018 des abris-vélos fermés et sécurisés. Un module de 5 à 6 places sera installé derrière l'église Notre-Dame. Avant de déployer ces abris-vélos dans le périmètre de l'hypercentre, les habitants sont appelés à exprimer leurs besoins à l'adresse mail suivante velo@bourgenbresse.fr, sur le site Internet de la Ville, au numéro vert...

Une autre expérimentation est lancée pour promouvoir le covoiturage. D'ici la fin de l'année, cinq places seront réservées sur le Champ de Foire et cinq sur le Champ de Mars aux automobilistes covoitureurs. Si vous êtes intéressés pour connaître les modalités du dispositif et vous inscrire, contactez la Ville à l'adresse suivante : covoiturage@bourgenbresse.fr. Dans un an, un bilan sera établi avant de créer, au besoin, d'autres poches de covoiturage.



SERGE BUATHIER

11 kilos

de miel pour la Banque alimentaire

Le rucher de la Ville de Bourg, installé sur le Champ de Mars depuis 2 ans, est très productif. Outre sa vocation pédagogique, 11 kg de miel ont été offerts cet été par la Ville à la Banque alimentaire.



Monique Duthu, une femme d'engagement

Écologiste convaincue et élue municipale de l'opposition puis de la majorité de 1995 à 2014,

Monique Duthu s'est éteinte fin juin à l'âge de 64 ans. Femme de conviction et de combats, elle a ouvert la « voie verte » à Bourg-en-Bresse en tant qu'adjointe au Développement durable de 2008 à 2014. Agenda 21, zéro pesticide, transition énergétique... elle défendait avec passion ses dossiers, qu'il s'agisse de la rivière Reyssouze, de la qualité de l'eau à Bourg, de la chaufferie bois de la Vinaigrerie, de la place du vélo dans la ville, de l'usine de méthanisation Organom dont elle a été la première présidente.

Cultivons notre Belgitude

En mai, éveillez votre créativité et vivez à l'heure belge ! Du 8 au 16 mai 2018, la 8^e édition de l'Événement culturel et artistique de la Ville de Bourg-en-Bresse aura pour thème la « Belgitude », un subtil équilibre d'absurde, d'auto-dérision, d'irrévérence et d'aplomb.



SERGE BUATHIER

La question : Est-il vrai que la Ville peut m'aider à payer ma facture d'eau ?



La réponse :

Comme d'autres villes, Bourg s'est lancée dans une expérimentation de deux ans sur la tarification éco-solidaire de l'eau.

La Ville a confié au Centre communal d'action sociale (CCAS) un fonds d'aide au paiement des factures d'eau pour les ménages éprouvant des difficultés passagères. Pour prétendre à cette aide, trois conditions sont à remplir : résider à Bourg ; être abonné à la régie de l'eau ou payer une charge en eau dans la commune ; présenter une facture d'eau correspondant à une consommation raisonnable. Parallèlement, la Ville sensibilise les ménages aux économies d'eau en distribuant gratuitement des kits éco-l'eau.

 CCAS de Bourg : 04 74 45 35 35

Économies d'énergie avenue Maréchal Juin

Après un test en avril, la moitié des lampadaires de l'avenue Maréchal Juin ont été supprimés cet été. Réalisé en concertation avec les riverains et le Conseil citoyen du secteur, ce réaménagement a permis d'élargir les trottoirs pour une plus grande accessibilité aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils roulants. Une belle idée qui permet en outre d'économiser 6 000 € par an.



LA TRIBUNE DE VERCHÈRE AVANCE

L'ancienne tribune nord dite « CGT » du stade Verchère a laissé place cet été à une nouvelle tribune couverte de 80 mètres de long. Installée en bordure de terrain pour une meilleure visibilité, elle dispose de plus de 3 200 places. À la fin du chantier, la capacité du stade passera à 7 500 places en version foot et à 9 500 places en version rugby, dont une quarantaine réservées aux personnes à mobilité réduite et à leurs accompagnants. Deux buvettes dont une couverte, des sanitaires, un poste de secours, des espaces de stockage et des locaux techniques complèteront l'ensemble. Tous ces équipements seront livrés d'ici novembre. Au bord du terrain d'entraînement à l'arrière de la nouvelle tribune, une salle de musculation de 275 m² sera construite pour les rugbymen. Son ouverture est prévue en décembre prochain. Coût : 3,3 M€, financés par la Communauté d'agglomération de Bourg avec le soutien de la Région à hauteur de 1,8 M€.

 **Monastère royal de Brou**
@monasteredeBrou 3 sept. 2017

La merveilleuse @ffishbach clôt en beauté le festival #ALFPDT @Bourg_en_Bresse#brou

 **Pierre Fleutelot**
@pierrefleutelot 3 sept. 2017

Impressionnante cette @JLBourgBasket qui va faire plus que jouer le maintien à coup sûr !

Ça, c'était avant.



PLAQUES DE VERRE 1895 ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT 33H175

L'AVENUE DES TEMPS MODERNES

Avec la percée de l'avenue Alsace-Lorraine, Bourg change de visage. La cité moyenâgeuse adopte les codes de la modernité et entre dans le XX^e siècle.

Le Grand homme de l'avenue

Au n°8 de l'avenue Alsace-Lorraine est né le 11 juillet 1732, Jérôme Lefrançois de Lalande, célèbre astronome du siècle des Lumières. Sur la maison, une plaque témoigne de la reconnaissance des Bourgiens à ce grand homme.

Fin XIX^e siècle, Bourg compte un peu plus de 18 000 habitants et a encore une physionomie médiévale : ruelles étroites et sinuées, maisons entassées où l'air et la lumière font défaut. Pire ! L'évacuation des eaux usées s'effectue par une série de ruisseaux à ciel ouvert (cônes), foyers d'infection et de puanteur.

En 1855, la ville voit arriver le chemin de fer et deux ans plus tard la gare. Résultat, voyageurs et animaux de boucherie affluent dans la capitale de la Bresse. Se pose alors le problème de la liaison entre la ville et son « embarcadère » situé en plein champ. De la gare à la route de Lyon (actuelle avenue Jean-Jaurès et haut de l'avenue Alsace-Lorraine), la voie est sombre, tortueuse et dangereuse. En 1873, la municipalité décide de créer l'avenue Alphonse Baudin. En 1875, les édiles locaux vont plus loin dans le projet. Pour faciliter l'accès à la gare ouverte en 1857, désenclaver et assainir le cœur de ville, ils

ont l'idée d'ouvrir une large avenue reliant la gare à l'Hôtel de Ville. Le projet ne fait pas l'unanimité, certains l'estimant trop coûteux. Les années passent. Lors de la campagne électorale de 1888, l'idée de la « percée » est relancée. Une épidémie de typhoïde incite les élus à associer le projet de percée à celui de grand égout évacuant les eaux usées dans la Reyssouze.

De projets en délibérations, un consensus finit par être trouvé. Bourg aura sa percée à la Haussmann. En juin 1889,



28 avril 1896 : la nouvelle voie est baptisée avenue de l'Alsace-Lorraine, en hommage aux provinces annexées par l'Allemagne après la guerre de 1870 ».

le Conseil municipal vote le projet puis son financement. Mais les polémiques reprennent de plus belle : l'utilité et le tracé de la nouvelle voie sont contestés par de nombreux élus et habitants. Face à cette vague de désapprobation, le maire Jean-Marie Verne sollicite en 1890 l'avis du Conseil d'État. En avril 1892, le décret du président de la République tombe. En déclarant cette opération d'utilité publique, il met fin à la controverse. La Ville lance un emprunt de 2 millions pour financer l'opération. Dans la foulée, les travaux du « grand égout » sont lancés.

Le 15 janvier 1894, les premières bâties anciennes tombent. Quelques maisons dignes d'intérêt sont détruites : la propriété Aynès où vécut Guichenon, l'historien de la Bresse, et la maison Dufour qui fut celle de Guillaume de Bolomier, chancelier de Savoie au xv^e siècle.

Fin août, la percée est achevée. « Depuis la place d'Armes (actuelle place de l'Hôtel de Ville), on voit les arbres du Quinconces », lit-on dans le *Courrier de l'Ain*. En novembre, le canal qui va assainir toute la rue sur 687 mètres de long et se raccorder au grand égout de la place d'Armes est réalisé. L'année suivante, la chaussée est remblayée, les trottoirs créés et l'éclairage au gaz installé. Une révolution !

L'HEURE DE LA RECONSTRUCTION

Dès avril 1895, le Conseil municipal met en vente les terrains de la percée. Soucieuse de garantir l'unité architecturale de la nouvelle artère, la municipalité prévoit que les immeubles seront en pierre, comporteront trois étages, des balcons et des tourelles couronnées de dômes à l'angle des rues. Les acquéreurs s'engagent à soumettre leurs plans à la Ville et à réaliser les travaux dans les trois ans.

Dès lors sortent de terre des immeubles à l'architecture classique inspirée de modèles haussmanniens. Offrant tout le confort moderne, ils abritent au rez-de-chaussée boutiques et cafés, et en étages des appartements confortables avec cabinet de toilette et chauffage. Ici et là, des éléments novateurs fleurissent : l'imposant bow-window de l'immeuble Khan conçu par l'architecte Royer et la rotonde de l'immeuble Convert, à l'angle de la rue Clavagry signé Tony Ferret.

Le 28 avril 1896, la nouvelle voie, large de 16 mètres, est officiellement baptisée avenue de l'Alsace-Lorraine.

En 1900, seuls deux emplacements restent vacants : le « trou » entre la maison Convert et l'Hôtel des Postes (actuelle bibliothèque Camus) et l'ancienne place du Greffe où les sires de Bâgé rendaient la justice. Pour ce dernier terrain, il faudra attendre 1909 pour qu'un square y soit inauguré (cf. ci-contre). Depuis, l'avenue a conservé la même physionomie. Cet automne, elle entamera une cure de jouvence (cf. grand format p. 8-11).

Sources : Archives municipales ; Bourg de a à z – Maurice Brocard, éditions La Tour Gile, 2000 ; Bourg-en-Bresse à l'époque de la Percée 1895, Office Municipal de la Culture, 1995.

 de photos sur www.bourgenbresse.fr



1908-ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT 33F010

Des lettres aux livres

1870 : l'Hôtel des Postes est installé 4, place des Lices. Exigu, il déménage dans la nouvelle avenue. Signé de l'architecte départemental Tony Ferret, ce bâtiment est le premier édifice public de l'avenue Alsace-Lorraine. Inauguré durant l'été 1897, il a depuis peu changé. Sa tourelle, qui regroupait les réseaux télégraphiques et téléphoniques, a disparu dans un incendie le 9 octobre 1916 et n'a jamais été reconstruite. En 1964, La Poste est transférée avenue Alphonse Muscat et en 1980, l'ancienne Poste est restaurée pour accueillir la bibliothèque Camus et l'Office de tourisme.

Quiz

1 - En quelle année a été inauguré le square Lalande ?

a 1909
b 1898

2 - À quel architecte devons-nous le centre Albert Camus ?

a Tony Ferret
b Auguste Royer

Réponses :

Havre de verdure

La nouvelle avenue laisse un grand triangle vide entre les rues Clavagry et d'Espagne. Après avoir pensé y construire la mairie, le théâtre... le Conseil municipal décide d'y aménager un square, inauguré en 1909. À l'origine agrémentée d'un bassin aujourd'hui disparu, cette oasis de cœur de ville accueille un monument dédié à l'astronome Jérôme Lalande. Outre cette œuvre conçue par Tony Ferret et sculptée par Alphonse Muscat, le square compte des arbres remarquables : tilleuls argentés et févier d'Amérique. Il est devenu officiellement square Lalande le 29 février 1988.



1915-ARCHIVES MUNICIPALES,
FONDS PIERRE CLÉMENT 33F010477

Tribune.

Un été chaud...

Et pas seulement du côté des températures... La ville est de moins en moins sûre, notamment pour ceux qui sortent le soir. Cet été, plusieurs jeunes gens ont fini aux urgences, parfois au bloc opératoire après avoir été roués de coups et même de barres de fer. Des agressions gratuites qui révèlent l'état de notre société, et particulièrement de la sécurité des Burgiens. Des appels à témoins ont circulé sur les réseaux sociaux pour tenter de retrouver les auteurs de ces attaques. Des entrefillets dans la presse pour signaler des « rixes » ou des « baffes » entre « clients avinés »... Bien loin de la réalité !!

Outre ces agressions violentes, commerçants et habitants du centre-ville se plaignent aussi de la dégradation de la situation. Récemment, les riverains de la place des Bons-Enfants ont à nouveau saisi le Maire et tiré le signal d'alarme : l'espace est souvent squatté par des groupes que rien n'effraie. Bagarres générales,

dégradations de l'espace jeux, détritus laissés à l'abandon, rien n'est épargné aux Burgiens excédés.

Les quartiers de la ville ne sont pas en reste. Après l'agression d'une jeune femme au Pont-des-Chèvres, la Police a lancé un appel à témoin. Nous sommes régulièrement saisis par des habitants qui n'en peuvent plus d'être insultés, voire malmenés. Des boîtes aux lettres sont arrachées, des biens dégradés... Les demandes de relogement se multiplient. Le silence du Maire sur ces questions est assourdissant...

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, L. PERRIN-DUFOUR, J. FRENEAT, P. FROPPIER, F. MARECHAL, G. RAVAT, E. DUCLOS / Contact : bourgoxygene@gmail.com

Une rentrée trop ordinaire...

En cette rentrée scolaire 2017, je souhaite tout d'abord une bonne reprise à tous les jeunes ainsi qu'aux enseignants et aux personnels. Cette année n'échappe pas à la règle, les décisions politiques nationales prises par le gouvernement les Républicains et EM d'Édouard Philippe nous impactent localement. C'est ainsi que nos étudiants burgiens voient leur Aide Pour le Logement baisser ; beaucoup de classes sont surchargées et non pas dédoublées comme annoncé. J'ai une pensée pour les écoles qui se retrouvent privées des emplois aidés au dernier moment. Les salaires des fonctionnaires sont toujours bloqués et les salariés du privé se retrouvent précarisés par les ordonnances travail XXL ; nos commerçants et artisans attendent toujours le miracle promis et la hausse de la CSG, pas de jaloux, c'est pour tous ! À Bourg-en-Bresse, les travaux continuent tous azimuts mettant en sérieuse

difficulté les commerces, l'insécurité et les incivilités restent à un haut niveau, l'hôtel Formule 1 remplit son rôle de centre pour migrants comme annoncé, mais le nombre de squatteurs et la précarité dans les espaces publics ne faiblissent pas pour autant. Heureusement, il y a quelques bonnes nouvelles : nous sommes encore hors de portée des missiles du dictateur communiste (pléonasme) et l'été fut beau hormis l'épisode de grêle. Se promener dans les rues pour profiter des soirées d'été reste gratuit (à condition tout de même de ne pas regarder, oh badauds, le spectacle de rue qui passe fortuitement devant vous). Ne rien dire, ne rien voir et ne rien entendre serait le secret du bonheur selon certains ? Non merci, ce n'est pas le genre de la maison.

Jérôme Buisson, élu Front National de la minorité

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h
pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité /
passeports, état civil, opérations funéraires,
élections),
- le service Action éducative (inscriptions
scolaires, calcul des tarifs et chargement
des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparcauto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes :
délivrance de carte nationale d'identité, de
passeport, inscription sur les listes électorales,
inscriptions scolaires, attribution et
approvisionnement de la carte de restauration
scolaire, carnets de tickets de bus, cartes
de pêche et de baignade pour Bouvent,
recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée Mercier
57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs

6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17

Ouverture au public :

- mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages
sur le répondeur.

... Clac.



ÉQUIRANDO AU GALOP

PHOTO JACQUES PAUGET



TOBOGGAN GÉANT

SERGE BUATHIER



JEU, SET ET MATCH



BOUFFONNERIES DE RUE

JEAN-JACQUES PAUGET



BAL POPULAIRE

Stationner en ville coûte cher ?



1 HEURE GRATUITE

SUR LES PARKINGS

et 1/2 heure
sur la voirie

